

## INTRODUCTION

Jean-Louis Baudouin

---

Volume 10, Number 1, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1059616ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1059616ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

### ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Baudouin, J.-L. (1979). INTRODUCTION. *Revue générale de droit*, 10(1), 7–7.  
<https://doi.org/10.7202/1059616ar>

---

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## INTRODUCTION

Les 7 et 9 octobre 1978, se déroulaient à Québec les premières journées Québec-Louisiane dans le cadre de l'Association Henri-Capitant.

Les groupes louisianais et québécois s'étaient déjà rencontrés lors du dernier congrès international à la Nouvelle Orléans et à Bâton Rouge au mois de mai de la même année. À cette occasion les juristes des deux pays avaient été à même de constater combien il pouvait être fructueux d'intensifier les échanges et de comparer une expérience d'origine historique commune, rattachée au droit français, mais située dans un contexte économique nord-américain.

Ces premières journées ont abordé un thème d'une actualité brûlante pour le Québec, celui de l'interaction du Code Civil et du droit de protection du consommateur. Le Québec entend, en effet, dans un avenir que nous espérons proche, se doter d'un nouveau Code Civil moderne, adapté à la réalité de la fin du 20<sup>e</sup> siècle et représentant le produit d'une réflexion collective de l'Office de Révision du Code Civil. Simultanément, un nouveau projet de *Loi sur la protection du consommateur* voyait le jour. Le problème se posait donc de savoir comment ces deux composantes majeures du droit québécois pouvaient s'intégrer harmonieusement. Le colloque Québec-Louisiane tant par les textes qui y ont été présentés que par les discussions qui les ont entourées pourra, nous l'espérons vivement, servir sinon à résoudre ce problème, du moins à y apporter des éléments de solution comparatifs précieux.

Des remerciements particuliers doivent être adressés au ministère de la Justice et au ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec pour leur aide morale et financière, ainsi qu'à l'Université Laval, à sa faculté de droit et à ses professeurs pour leur contribution, leur dévouement et leur chaleureuse hospitalité.

Jean-Louis BAUDOUIN,  
président,  
Association Henri-Capitant (Québec)